



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE

du conseil départemental

n° 73 novembre 2015



Le débat d'orientation budgétaire du conseil départemental a eu lieu le 16 octobre.

SOMMAIRE

Femmes victimes de violence 92 p. 2-3

Les décisions départementales p. 4-5

Les travaux en cours p. 6

Paroles d' élu Pierre-Christophe Baguet p. 7

ESS : le bilan 2011-2015 p. 9

Les actualités p. 10-11

Marchés publics et emploi p. 12

L'AGENDA

Judi 12 novembre

Signature du contrat de développement Département/ Ville à Puteaux

Vendredi 13 novembre

Les Entretiens Albert-Kahn : « Biens communs, biens publics » à la Maison d'Albert-Kahn à Boulogne

Lundi 16 novembre

Lancement de l'appel à projets Initiatives Jeunes Solidaires

Lundi 23 novembre

Commission permanente à l'hôtel du Département à Nanterre

Vendredi 25 novembre

Questions de famille sur le thème « Violences conjugales, comment s'en sortir ? »

CHIFFRE DU MOIS

783 M€

c'est l'enveloppe accordée par le conseil départemental en faveur des politiques sociales lors du débat d'orientation budgétaire du 16 octobre. La solidarité représente 60 % du budget de fonctionnement du Département dont 327 M€ pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées et près de 195 M€ pour les personnes en difficultés sociale ou en réinsertion.

Maîtriser nos dépenses, continuer à investir

Nous avons eu, vendredi 16 octobre, notre débat d'orientation budgétaire dans un contexte national, encore une fois, très difficile. Toutes les collectivités sont asphyxiées par une baisse sans précédent des dotations de l'État. Pour les Hauts-de-Seine, la dotation globale de fonctionnement devrait à nouveau reculer de 48 M€ en 2016 ! Les Départements voient aussi exploser les allocations de solidarité qu'ils assument pour le compte de l'État sur leurs ressources propres. Jusqu'au risque bien réel d'une cessation de paiement pour certains d'entre eux. Pour les Hauts-de-Seine, le reste à charge sur ces allocations a progressé de 40 % entre 2011 et 2015, sans qu'aucune mesure n'ait été prévue par l'État pour compenser ce financement !

Et comme si cela ne suffisait pas, le projet de loi de finances 2016 comporte notamment une mesure, dont j'ai du mal à croire que la portée ait été étudiée avec sérieux :

le transfert d'une large part du produit de la CVAE, aujourd'hui perçu par les Départements, aux Régions. Pour les Hauts-de-Seine, l'impact net d'une telle mesure représenterait plus de 300 M€, soit plus que toute notre masse salariale !

Dans ce contexte, un récent rapport de la Cour des comptes sur la situation financière des collectivités appelle à maîtriser les dépenses de fonctionnement, notamment la masse salariale, et à ne pas sacrifier l'investissement. C'est précisément la politique que nous conduisons de manière constante depuis de longues années, et nous n'avons pas attendu ces préconisations pour agir dans ce sens... Ce cap doit être maintenu pour 2016.

Patrick Devedjian
Député et président du conseil départemental des Hauts-de-Seine





Le dispositif FVV 92 est animé et coordonné par quatre associations du Département.

Lutter contre les violences faites aux femmes

Depuis quinze ans, le Département des Hauts-de-Seine s'est engagé à soutenir les femmes victimes de violences.

Ce programme départemental vient en soutien aux associations qui interviennent pour la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes. Il comporte trois axes d'action : les actions d'information et de prévention par la sensibilisation et l'information contribuant à améliorer la condition des femmes ; l'accueil et l'écoute par le dispositif départemental inter-associatif Femmes victimes de violences (FVV 92) ; le logement temporaire et l'accompagnement de femmes victimes de violences et/ou exposées à des situations de risque.

Créé en 2000, financé par le conseil départemental, la Région, l'État et la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale), le dispositif Femmes victimes de violences (FVV9 2) est à la fois un service de proximité anonyme, un accompagnement global, un service d'écoute téléphonique, un groupe de parole et un service spécialisé dans l'accompagnement vers l'emploi.

Femmes victimes de violence est animé et coordonné par quatre associations du Département : L'Escale à Gennevilliers, l'Association femmes en difficulté (Afed) et l'Association d'aide aux victimes d'infractions pénales du 92 (Adavip 92) à Nanterre, l'association SOS Femmes Alternatives - Centre Flora-Tristan à Châtillon. Engagées de longue date sur le terrain, elles ont proposé de développer une synergie entre leurs

structures afin de mutualiser leurs moyens et leurs expériences, pour construire un dispositif d'accueil spécialisé qui couvre l'ensemble du territoire départemental. L'objectif est de répondre le plus immédiatement possible aux besoins des victimes et à leur prise en charge, en facilitant l'accès aux différents lieux d'accueil. « Femmes victimes de violences » travaille notamment avec les services sociaux, les services de police et de gendarmerie, les instances juridiques, les services d'aide sociale à l'enfance ou les services médicaux...

Le Département a souhaité également inscrire dans ses priorités d'action une démarche d'éducation préventive. Pour cela, l'association Mouvement du Nid intervient depuis plusieurs années en direction des jeunes et des acteurs sociaux afin de prévenir les risques liés à la prostitution.

Un numéro d'écoute et d'accueil

Le 01 47 91 48 44 s'adresse aux femmes domiciliées ou travaillant dans les Hauts-de-Seine, victimes de toutes sortes de violences (sexuelles, conjugales, extra-familiales, professionnelles, harcèlement). L'association L'Escale à Gennevilliers gère, en semaine, avec le centre Flora-Tristan à Châtillon, la plateforme d'écoute téléphonique. L'association possède aussi vingt-huit places d'hébergement

1 195 815 €

ont été alloués par le conseil départemental pour la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes.

1 900

femmes ont été informées par l'un des quatre CIDFF (Centre d'information sur les droit des femmes et des familles) des Hauts-de-Seine sur des problématiques de violences conjugales.

1 215

appels ont été enregistrés par la plateforme d'écoute téléphonique. Ils ont débouché sur 3 515 entretiens individuels (plusieurs entretiens par femme) en 2014.

82

femmes et 136 enfants ont été accueillis dans l'une des 147 places d'hébergement temporaires du département.

temporaire subventionnées par le conseil départemental dans le nord du département. L'année dernière, 25 femmes et 31 enfants ont été hébergés dans l'un de ces logements temporaires via l'association. Il s'agit souvent d'un premier pas vers l'autonomie. Puis vient le temps de l'accompagnement, de la reprise de confiance en soi. Vingt-cinq salariés, à la fois psychologues et assistants sociaux, donnent les clés pour repartir du bon pied. Ces femmes et leurs enfants sont orientés par les Espaces départementaux d'actions sociales (Edas) ou tout autre service du conseil départemental, ainsi que par la Caisse d'allocations familiales (au titre du RSA). L'accompagnement proposé vise à offrir une réponse individualisée et adaptée aux exigences des parcours de vie et favorise ainsi leur réinsertion sociale.

Actions d'information, d'éducation et de prévention

Dans les collèges, des campagnes de prévention mobilisent régulièrement l'Éducation nationale, la Caisse primaire d'assurance maladie et les trente-deux centres de planification et d'éducation familiale du Département en matière de protection maternelle et infantile. Parmi les thématiques traitées : « Filles-garçons : tous égaux, tous différents ». Pour prévenir les violences sexistes auprès des jeunes, des interventions de l'association Le Mouvement du Nid sont ainsi organisées auprès des jeunes et des acteurs sociaux (prévention des risques de prostitution). Enfin, les CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) favorisent l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes. Quatre structures subventionnées par le Département ont été créées à Boulogne, Clamart, Nanterre et Neuilly.



Catherine Picard

Parti Socialiste

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le plan de lutte contre les violences faites aux femmes établi par le gouvernement est construit autour de trois priorités : donner une réponse à chaque violence déclarée, protéger les victimes et mobiliser l'ensemble de la société. Des associations départementales telles que l'AEFD, l'Escalpe, le centre Flora-Tristan, les CIDFF participent activement à ces actions. Le gouvernement a décidé la création d'ici 2017 de 1 650 solutions d'hébergement d'urgence, le Département doit participer à cet effort.



Nicole Goueta

Groupe Majorité départementale

LE DÉPARTEMENT RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Depuis de nombreuses années, le Département des Hauts-de-Seine s'est engagé afin de lutter contre les violences faites aux femmes. Nous soutenons le programme de lutte contre les violences faites aux femmes qui comporte le logement temporaire, l'accompagnement des femmes victimes de violences et les actions d'écoute, d'accueil et d'information et de prévention et contribuant à améliorer la condition des femmes et à lutter contre les violences faites aux femmes. Le Département consacre en 2015, 1, 2 M€ à ces actions.



Rita Demblon Pollet

Groupe Majorité départementale (UDI)

NOTRE ACTION EN FAVEUR DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Le Département des Hauts-de-Seine soutient les femmes victimes de violences. Nous voulons rompre l'isolement des victimes afin qu'elles puissent trouver de l'aide et entamer les démarches qui leur permettront de sortir de la situation de violence. Nous avons également mis en place le dispositif départemental « d'Ecoute et d'Accueil Femmes Victimes de Violences » (FVV92) dont le public cible est les femmes, victimes de toutes sortes de violences. Le numéro d'appel est le 01 47 91 48 44. Nous vous rappelons que le 25 novembre est la journée internationale dédiée à cette cause.



Alexandra Fourcade

Majorité départementale, groupe des Indépendants

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, UN ENJEU MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

En France, une femme sur dix serait victime de violences conjugales, 134 décès ont été enregistrés en 2014, moins d'une victime sur cinq se déplace à la police ou à la gendarmerie. Face à ce constat, le Département des Hauts-de-Seine a mis en place un programme de lutte contre les violences faites aux femmes. En 2015, il consacre 1,2 M€ pour aider une dizaine d'associations réparties sur tout le département, au financement du logement d'urgence et à l'accompagnement des femmes victimes ou exposées à des situations à risque. La poursuite de ce soutien est indispensable car ces associations effectuent un travail de terrain remarquable et constituent des relais essentiels de la politique menée au plan national.



Laureen Genthon

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

EN FINIR AVEC LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Chaque année, lors de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, les chiffres annoncés rappellent combien le combat pour mettre fin aux violences à l'égard des femmes est une priorité. En France, une femme sur dix déclare avoir subi des violences conjugales. Ces femmes courageuses sont des exemples de détermination et d'espoir. Notre Département a les moyens de faire plus. Notamment, en amplifiant le soutien aux associations qui font un travail incroyable, de prévention, d'écoute et d'accompagnement.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR

COMMISSION PERMANENTE 9.10.15

HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE

15.366 Attribution d'une subvention dans le cadre de la politique départementale d'aide à la création de logements locatifs sociaux - Chaville.

15.369 Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile - Attribution de six concours financiers.

15.373 Attribution d'une subvention pour l'adaptabilité de logements sociaux aux personnes handicapées - Sceaux.

15.365 Approbation de la convention de liquidation - Dissolution du Syndicat Mixte Issy Berges de Seine.

15.367 Politique de la ville - Aide départementale en faveur de la programmation de la commune de Suresnes pour l'année 2015.

15.385 Politique de la ville - Aide départementale en faveur de la programmation de la commune de Bagneux pour l'année 2015.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

15.375 Avenant n° 1 au contrat de partenariat avec la société Château du Loir, exploitation relative à la conception, au financement, à la réalisation, à la maintenance et à l'exploitation du collège Georges-Pompidou à Courbevois.

15.380 Convention relative aux modalités de participation financière par la commune de Rueil-Malmaison à la construction d'un gymnase de type B dans le cadre de l'opération de reconstruction du collège Marcel-Pagnol à Rueil-Malmaison.

15.388 Approbation de la convention cadre multipartite relative à la gestion d'un centre de loisirs à l'hôpital de Garches et subvention de fonctionnement secteur éducatif - Année 2015.

AFFAIRES SOCIALES

15.357 Résiliation des conventions relatives au financement des jardins d'enfants adaptés de Boulogne-Billancourt et de Villeneuve-la-Garenne pour la création future de deux établissements d'accueil du jeune enfant. Approbation des avenants de résiliation.

15.381 Financement des structures d'accueil petite enfance - Année 2015.

15.383 Subventions de fonctionnement en faveur d'organismes œuvrant dans le domaine de la petite enfance et de la prévention des jeunes - Année 2015.

15.395 Municipalisation des crèches de Malakoff.

15.364 Aide du conseil départemental des Hauts-de-Seine en faveur des orphelins des agents de la Fonction publique ou des élus du Département décedés en service dans le cadre de leur mandat.

15.358 Renouvellement de l'inscription du Département des Hauts-de-Seine sur la liste des administrateurs *ad hoc* du ressort de la Cour d'appel de Versailles.

ADOPTION

15.372 Adoption des enfants pupilles par les familles auxquelles le service de l'aide sociale à l'enfance les a confiés "indemnité d'adoption" - Année 2015.

PERSONNES HANDICAPÉES

15.396 Participation au fonds départemental de compensation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées - Année 2015.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

15.389 Politiques locales de prévention de la délinquance - Commune de La Garenne-Colombes - Attribution d'une subvention d'investissement.

15.390 Politiques locales de prévention de la délinquance - Commune de Clamart - Approbation de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.

15.391 Politiques locales de prévention de la délinquance - Commune de Neuilly-sur-Seine - Attribution d'une subvention d'investissement.

15.393 Politiques locales de prévention de la délinquance - Commune de Garches - Attribution d'une subvention d'investissement.

15.394 Politiques locales de prévention de la délinquance - Commune de Clichy - Attribution d'une subvention d'investissement.

15.399 Politiques locales de prévention de la délinquance - Commune de Colombes - Approbation de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance - Attribution de neuf subventions de fonctionnement.

15.392 Renouvellement de la convention portant sur les postes de travaux d'intérêt général au sein des services du Département.

15.398 Convention relative à la brigade équestre de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité des Hauts-de-Seine.

CULTURE

15.355 Direction des Archives départementales - Approbation des contrats de licence n° 1 sur la réutilisation des informations publiques conclus du 1er janvier au 30 juin 2015.

15.362 Collège au cinéma - Saison 2015-2016.

15.370 Musée du domaine départemental de Sceaux - Contrats de prêt et de don de documentations et expositions à l'automne 2016.

15.377 Musée du domaine départemental de Sceaux - Don de photographies de Philippe Grunchev et dépôt du blason de Florian à la bibliothèque de Sceaux.

15.382 Subventions sur dispositifs musiques actuelles et subventions de fonctionnement aux structures culturelles.

15.397 Convention avec la ville de Boulogne-Billancourt relative à la mise à disposition d'un terrain pour l'installation d'une base-vie dans le cadre de la construction et la restructuration d'Albert-Kahn - Musée et Jardin.

EAU ET ASSAINISSEMENT

15.356 Transfert de maîtrise d'ouvrage entre le Département des Hauts-de-Seine et la RATP pour la déviation du réseau d'assainissement départemental dans le cadre du projet de prolongement de la ligne de métro 14 à Clichy-Saint-Ouen.

15.378 Bassin enterré de stockage des eaux pluviales sous le stade Gabriel-Voisin à Issy-les-Moulineaux - Occupation du domaine de la ville d'Issy-les-Moulineaux.

15.379 Bassin enterré de stockage des eaux pluviales sous le stade Gabriel-Voisin à Issy-les-Moulineaux - Réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive.

ENVIRONNEMENT

15.359 Subvention pour l'aménagement ou le réaménagement des itinéraires inscrits au plan départe-

mental d'itinéraires de promenade et de randonnée.

15.361 Aide départementale pour l'enfouissement de réseaux aériens basse tension de distribution publique d'électricité et de réseaux de communications électroniques.

15.368 Aide départementale à l'enfouissement des réseaux aériens.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

15.360 Déclassement du domaine public et vente aux enchères d'une parcelle non bâtie située 95 bis avenue du Général-de-Gaulle à Clamart.

15.374 Acquisition en VEFA d'un immeuble relevant du régime de la copropriété à Villeneuve-la-Garenne pour le regroupement de services sociaux départementaux.

RELATIONS

ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

15.371 Avenant n° 2 à la convention relative au cofinancement octroyé par le ministère des Affaires étrangères pour la mise en œuvre du programme de développement agricole à Siem Reap (Cambodge).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

15.363 Aide aux projets d'animation de deux associations de commerçants (à Gennevilliers et Sceaux) dans le cadre du dispositif PROCOMS 92.

SPORTS

15.376 Subventions d'investissement du secteur sportif.

TRANSPORTS

15.384 Réalisation du tramway T6 Châtillon-Vélizy-Viroflay - Commission d'indemnisation amiable du 4 juillet 2012 - Approbation d'une proposition.

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

15.386 Aménagement de la route départementale 1 - Acquisition de deux emprises de terrain quai de Clichy et rue Paul-Dupont à Clichy-la-Garenne.

15.387 Aménagement de la route départementale 7 - Vallée Rive Gauche - Acquisition d'une emprise 106 quai du Président-Roosevelt à Issy-les-Moulineaux.

TRÈS HAUT DÉBIT ET OPEN DATA

15.354 Autorisation de signer la convention de partenariat en matière de diffusion de données partielles sur la plateforme Open Data du Département avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine.

SÉANCE PUBLIQUE 16.10.15

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

15.63 Compte rendu des actions en justice intentées au nom et pour le compte du Département du 1er janvier au 30 juin 2015 conformément à l'article L.3221-10-1 du Code général des collectivités territoriales.

15.78 Compte rendu d'encaissement d'indemnités d'assurances pour la période allant du 1er avril 2015 au 31 août 2015.

COMMANDE PUBLIQUE

15.66 Compte rendu sur les marchés et avenants conclus aux mois de septembre, octobre novembre et décembre 2014, et de janvier, février, mars, avril, mai et juin 2015.

DÉSIGNATIONS

15.65 Représentation du Département des Hauts-de-Seine au sein de divers organismes.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

15.77 Bilan des acquisitions et des cessions réalisées par le Département des Hauts-de-Seine en 2014.

SPORTS

15.68 Communication du compte administratif de l'exercice 2014 et du budget supplémentaire de l'exercice 2015 du syndicat interdépartemental de Paris et des Hauts-de-Seine pour la gestion des parcs des sports de Puteaux et d'Antony.

INSERTION

15.64 Conventions et avenants fixant les modalités de participation financière des communes et/ou CCAS, des bailleurs sociaux, d'EDF, d'Orange et d'Engie au Fonds de Solidarité pour le Logement au titre de l'année 2015.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

15.70 Dotations prévisionnelles de fonctionnement des collèges publics pour l'année 2016.

ENVIRONNEMENT

15.67 Adhésion à l'organisme Ecofolio.

15.69 Rapport sur la situation en matière de développement durable - Année 2014.

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

15.71 Routes départementales 7 et 910 - Commune de Sèvres - Projet d'aménagement de l'échangeur de la Manufacture - Déclaration d'intérêt général du projet.

15.83 Avis du Département des Hauts-de-Seine sur le projet d'aménagement des Berges de Seine - Rive droite - poursuivi par la ville de Paris.

TRÈS HAUT DÉBIT ET OPEN DATA

15.72 Mesure d'administration de la régie départementale THD Seine.

PERSONNEL

15.74 Tableau des effectifs budgétaires départementaux pour l'année 2015.

15.73 Tableau des effectifs budgétaires de la Cité de l'enfance et de l'adolescence pour l'année 2015.

15.75 Tableau des effectifs budgétaires de la Pouponnière Paul-Manchon pour l'année 2015.

15.76 Tableau des effectifs budgétaires du Centre maternel Les Marronniers pour l'année 2015.

FINANCES

15.79 Admission en non valeur - Exercice 2015.

BUDGET

15.80 Décision modificative n° 1 du budget départemental - Exercice 2015.

15.82 Décision modificative n° 1 pour les établissements à prix de journée globalisés dotés d'un budget annexe.

15.81 Débat d'orientations budgétaires 2016.

**LES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES LE 9 NOVEMBRE SERONT PUBLIÉES
DANS LA LETTRE BLEUE DE DÉCEMBRE
RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR
www.hauts-de-seine.fr/rapports**

les Hauts-de-Seine
un département

Sportif

2015 / 2016

**Programme
gratuit
de remise
en forme**



**Venez vous entraîner
avec un coach diplômé
les week-ends
de novembre 2015 à juin 2016
dans les parcs départementaux**

**Parcs
Courons**
hauts-de-seine

 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT



Accès libre
Informations : 01 41 37 13 53
www.hauts-de-seine.fr

Les principaux travaux

de novembre sur la voirie et dans les parcs départementaux



L'aménagement des berges de Seine est terminé entre le boulevard périphérique et le pont de Billancourt à Issy-les-Moulineaux.

Antony - Sceaux - Bourg-la-Reine

Aménagement de la RD 920 avenue de la Division-Leclerc - entre l'avenue Gabriel-Péri et l'avenue du Président-Kennedy. Mise en œuvre de la couche de roulement définitive, des enrobés phoniques (travaux de nuit).

Boulogne-Billancourt

Démontage des maisons japonaises aux jardins Albert-Kahn.

Châtenay-Malabry

Avenue de la Division-Leclerc entre le carrefour Salvador-Allende et les voies TGV : construction en souterrain grâce à un tunnelier d'un collecteur de 2 mètres de diamètre, pour éviter les débordements des collecteurs d'assainissement existants le long de cette avenue. Les travaux ont débuté en novembre pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Clamart

RD 406 : réaménagement de la route du Pavé-Blanc intégrant la création d'aménagements cyclables et de places de stationnement. Les travaux débutent mi-novembre pour une durée prévisionnelle de cinq mois.

Clichy-la-Garenne

RD 912 : boulevard Victor-Hugo, réhabilitation du collecteur par la Sevesc jusqu'en mars 2016.

Colombes

Parc départemental Pierre-Lagravère, aménagement des berges de Seine (promenade bleue). Jusqu'en mai 2016.

La Garenne-Colombes

Rénovation de l'éclairage public de la RD 106 avenue du Général-de-Gaule entre le rond-point de l'Europe et l'avenue du Général-Leclerc. Les travaux ont commencé le 1er juillet pour une durée prévisionnelle de huit mois.

Gennevilliers

Parc des Chanteraines : liaison du secteur Dequevauvilliers jusqu'au printemps 2016.

Issy-les-Moulineaux - Meudon

> RD 7, requalification de la voirie entre la place de la Résistance et la rue Henri-Savignac dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche. Les travaux ont débuté en juin 2014 pour une durée de vingt-six mois.

> RD 7, quai du Président-Roosevelt et quai de la-Bataille-de-Stalingrad à Issy-les-Moulineaux et route de Vaugirard à Meudon ; RD 989 rue de Vaugirard à Meudon, réaménagement/réhabilitation de la station de pompage de crue, aménagement des berges de Seine, création de batardeaux et déplacements des regards d'accès au réseau d'assainissement dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche. Jusqu'en juin 2017.

Meudon

RD 7 : chemin des lacets, comblement de la chambre à sable.

Nanterre

Entre le pont de Bezons et à la limite avec la ville de Rueil-Malmaison : confortement et revégétalisation des berges jusqu'en juillet 2016.

Nanterre - Rueil-Malmaison

RD 913 : mise aux normes des arrêts de bus de la ligne 258 pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (vingt-et-un arrêts). Les travaux ont débuté fin septembre pour une durée prévisionnelle de quatre mois.

Neuilly-sur-Seine

Rénovation du parc départemental de la Folie Saint-James. Jusqu'en avril 2016.

Tous les renseignements sur www.hauts-de-seine.fr/travaux ou voirie@cg92.fr

« Contrairement à d'autres Départements, nous faisons le choix de ne pas augmenter les impôts et de maîtriser notre endettement »

Quelles sont les contraintes dans lesquelles se prépare le budget 2016 du Département ?

Ce qui caractérise la situation actuelle, c'est d'abord l'incertitude. Le contexte institutionnel est mouvant, avec la promulgation en août dernier de la loi NOTRe, qui modifie la répartition des compétences entre les Départements et les Régions, et la création de la Métropole du Grand Paris au 1^{er} janvier prochain. Les textes restent flous sur ce qui relève encore de notre champ d'action. Enfin, l'exécutif régional va changer en décembre. Or, sur un certain nombre de projets, on ignore ce que fera la nouvelle équipe.

Mais surtout, la préparation budgétaire se fait une nouvelle fois dans un environnement financier inquiétant, avec la forte baisse des concours financiers de l'État - 48 M€ de moins l'an prochain pour le Département. Dans le même temps, les dépenses sociales obligatoires, notamment le RSA, continuent de croître. Moins de recettes, des dépenses incompressibles qui augmentent, il faut trouver des économies ailleurs en maintenant la qualité du service public. Or 48 M€, c'est considérable ! Pour vous donner une idée, c'est 1/6^e de notre masse salariale. Il faudrait augmenter la taxe foncière de 15 % si l'on voulait compenser. Il n'en est évidemment pas question. À nous donc d'être encore plus vigilant pour que chaque euro dépensé soit un euro utile.

Quels sont les axes qui se dégagent du débat d'orientation budgétaire ?

J'en distinguerai principalement trois. Tout d'abord la solidarité, qui constitue le « cœur de métier » du Département. Nous devons être en mesure d'assurer le paiement des allocations dont nous avons la charge (RSA, APA, PCH, pour près de 280 M€). Or, je l'ai dit, le nombre de bénéficiaires ne cesse d'augmenter. Ensuite le développement de notre territoire, par une politique d'investissement ambitieuse, notamment en matière de transports, avec le soutien que nous apportons aux projets de tramways (T1, T2, T10). Il est clair que sans notre participation, ces projets ne se feraient pas. Enfin, nous allons poursuivre le travail de rationalisation du fonctionnement de l'administration départementale, afin de dégager des économies durables et donc les marges de manœuvre dont nous avons besoin.

Il faut insister sur ce point car, contrairement à d'autres Départements, nous faisons le choix de ne pas augmenter les impôts et de maîtriser notre endettement, avec un recours mesuré à l'emprunt. Nous voulons continuer à investir durablement 500 M€ par an pour l'amélioration du cadre de vie des Alto-Séquanais, mais aussi parce que c'est un moyen de soutenir la croissance et l'emploi.

Quel est votre point de vue sur l'évolution des mécanismes de péréquation entre collectivités depuis quelques années ?

La contribution du Département des Hauts-de-Seine au titre de la péréquation a dépassé les 340 M€ en 2015, soit une hausse de 65 M€ en seulement deux ans ! Je pense que nous avons atteint les limites de l'exercice.

Je rappelle que la péréquation financière est un mécanisme de redistribution des richesses qui vise à corriger l'écart entre les ressources et les charges des collectivités territoriales. C'est un principe républicain de solidarité financière que je ne remets pas en cause. Pour autant l'effort toujours plus important qui nous est demandé atteint des proportions qui ne sont plus raisonnables. Je m'interroge sincèrement sur l'efficacité réelle des multiples dispositifs créés ces dernières années, et de la juste répartition de l'effort. Il ne faudrait pas que notre bonne gestion finisse par nous porter préjudice !

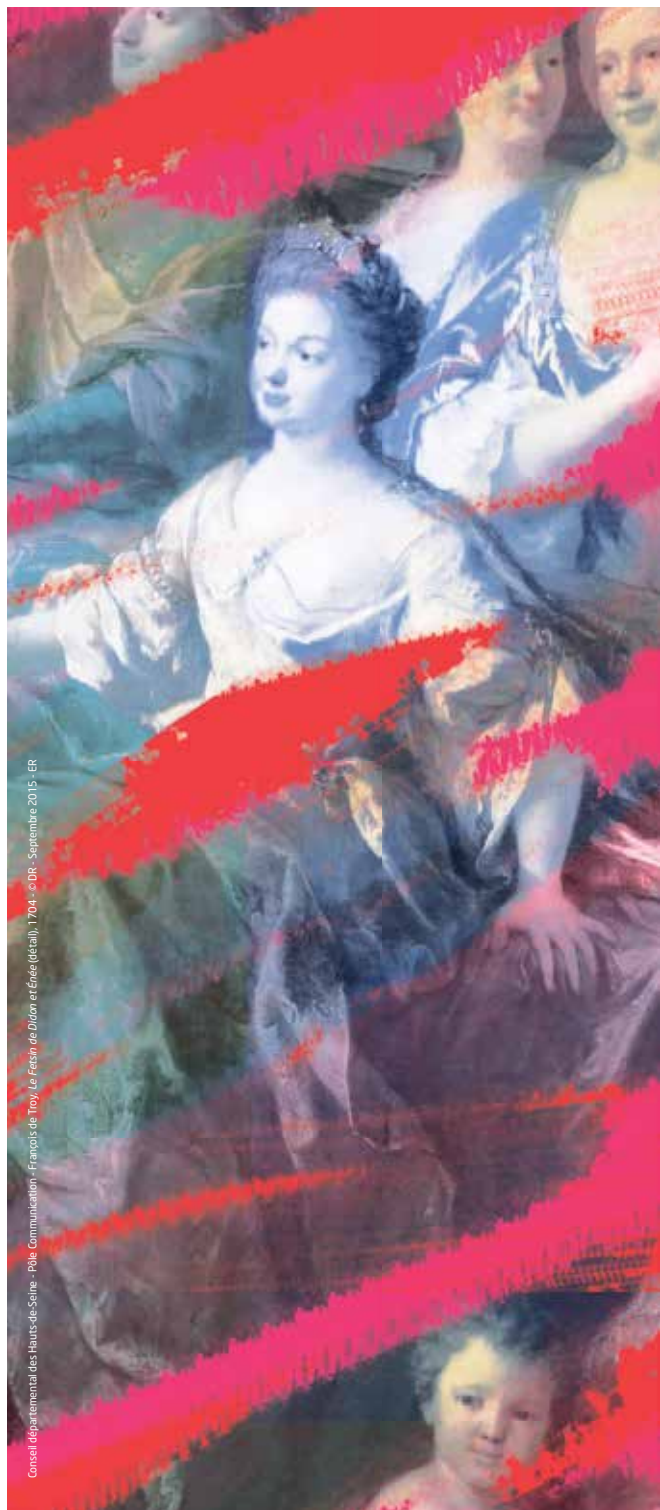
L'agence de notation S&P a confirmé la bonne santé financière du Département en accordant la note maximale à long terme « AA », cela a-t-il des conséquences concrètes ?

Oui. Je rappelle d'abord que c'est la note la plus élevée que nous pouvions obtenir, car les agences de notation considèrent qu'une collectivité ne peut pas être mieux notée que l'État. Nous sommes d'ailleurs le seul Département à atteindre ce niveau.

Ce que les agences mesurent, c'est notre capacité à faire face à nos engagements financiers, notre solvabilité. Autrement dit, elles évaluent le risque de non-remboursement de la dette. C'est donc un indicateur qui est très regardé par les prêteurs. Notre note a par conséquent un impact direct sur les taux d'intérêt auxquels la collectivité peut emprunter. Elle envoie un signal positif fort non seulement aux établissements bancaires mais aussi à l'ensemble des acteurs de la sphère locale.



Pierre-Christophe Baguet
Vice-président chargé des finances et du budget



Conseil départemental des Hauts-de-Seine - Pôle Communication - François de Troy, Le Feste de Bidon et Eterné (détail), 1704 - © DR - Septembre 2015 - ER

les Petites Nuits du Domaine de Sceaux

REVIVEZ LES GRANDES SOIRÉES
DE LA DUCHESSE DU MAINE...

musique, théâtre et divertissements
au Domaine départemental de Sceaux

Économie sociale et solidaire : plus de 1 000 emplois créés

Depuis 2011, le Département s'est engagé en faveur de l'économie sociale et solidaire. Bilan à l'occasion du mois de l'ESS.

Objectif : apporter des réponses à des besoins peu ou non couverts sur le territoire des Hauts-de-Seine, y compris en matière de création d'emplois. Depuis 2011, le Département a soutenu 68 projets à hauteur de 3 531 189 €. Sa politique en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS) a généré 1 241 emplois directs et indirects, dont 657 créés pour des Alto-Séquanais, bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) grâce aux clauses sociales passées dans ses marchés publics.

68 lauréats

L'appel à projets a favorisé, sur tout le département, les initiatives socialement innovantes et créatrices d'emplois locaux, qu'elles soient au service du secteur privé, public ou encore de particuliers. Depuis le lancement du premier appel à projets en 2011, soixante-huit lauréats se sont vu attribuer une dotation totale de 2 376 660 € en fonctionnement et 1 154 629 € en investissement.

Grâce à ce soutien, 584 emplois directs et indirects ont été créés dans les structures subventionnées. Concernant les emplois directs : 56 % des personnes recrutées résident dans les Hauts-de-Seine, 52 % des contrats sont à durée déterminée (CDD), 36 % sont des contrats à durée indéterminée (CDI), 63% ont un niveau supérieur à Bac +2. Les principaux postes pourvus sont de type administratif ou commercial, suivis d'emplois dans des secteurs spécifiques (restauration, service à la personne, industrie, transports...). Les emplois indirects, quant à eux, sont le résultat des différentes activités des structures lauréates (missions de consultants, stagiaires, intermittents du spectacle, recrutements accompagnés, financement de projets...).

Les clauses sociales

Le Département met également en place des clauses sociales dans ses marchés publics. Elles permettent de réserver des heures d'insertion sous forme de contrat de travail pour les bénéficiaires du RSA.

Les clauses sociales représentent plus de 13 % des marchés passés par le conseil départemental (le seuil de 10 % était visé au lancement du dispositif), quand elles représentent moins de 2% des marchés passés par l'État. 657 bénéficiaires du RSA ont trouvé un emploi grâce aux clauses sociales :

- > 62 % des emplois sont pourvus par des entreprises alto-séquanaises ;
- > plus d'un salarié sur deux est recruté via une structure locale d'insertion par l'activité économique ;
- > une simulation effectuée cette année a permis d'estimer à plus d'un million d'euros l'économie en RSA non versé aux bénéficiaires travaillant dans le cadre des clauses.

Enfin, les clauses sociales sont un véritable levier de retour durable à l'emploi, les employeurs proposant un CDI aux personnes qui ont réussi leur passage dans l'entreprise.



Marie-Pierre Limoge

Vice-présidente du conseil départemental chargée de l'Économie collaborative

PROMOUVOIR DES PROJETS INNOVANTS

Fort de ce bilan, il nous faut aujourd'hui imaginer de nouvelles solutions pour être prêts à répondre aux enjeux de notre territoire. L'économie collaborative, encore appelée économie du partage, décuple les initiatives solidaires et sociales, participe à la résurgence d'anciennes formes de solidarité en leur injectant le facteur numérique. Pour le conseil départemental, il s'agit de renforcer l'attractivité du territoire par la promotion de projets innovants qui prennent en compte la mutation des pratiques professionnelles et des modèles de consommation, les enjeux de mobilité et la nécessaire transition énergétique.



Le 10 juin dernier, Planète Sésame 92 à Nanterre, a reçu le premier prêt de France pour les entreprises de l'ESS accordé par la Banque Publique d'Investissement.



Le cèdre bleu, arbre de l'année

Sa ramure de 700 m² et ses quatorze mètres de hauteur ont su convaincre les votants. Le cèdre bleu pleureur de l'Atlas a reçu le prix du jury du concours de l'Arbre de l'année 2015.

Planté à l'Arboretum en 1895, cet arbre appartient au Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups. Il a développé son port pleureur en raison d'une mutation. Les autres spécimens présents dans le monde sont tous issus de boutures ou de greffes réalisées à partir de cet exemplaire. Il a reçu en 2001 le label officiel de l'association A.R.B.R.E.S, qui recense et protège les arbres remarquables de France. En mars 2014, le cèdre avait été lauréat régional pour l'Île-de-France. Il était en compétition avec vingt-cinq autres sujets de toute la France.

IJS 2016 : inscriptions lancées

Initiatives Jeunes Solidaires est un appel à projets destiné à favoriser l'esprit d'initiative et de solidarité internationale des jeunes Alto-Séquanais.

Ils ont entre 18 et 30 ans et s'investissent dans des projets visant à réduire la malnutrition et l'extrême pauvreté, en Haïti, au Mali, en Arménie et au Cambodge. Le Département les accompagne dans le montage de leurs projets et leur attribue une aide financière de 6 000 € maximum par projet. En 2015, soixante-deux dossiers de candidature ont été reçus, quarante-deux projets ont été soutenus par le Département.

Le téléchargement du dossier d'inscription sera disponible le 16 novembre sur www.hauts-de-seine.fr

Des questions : cooperation-internationale@cg92.fr

Prix Chateaubriand

La vingt-neuvième édition du prix Chateaubriand aura lieu le 18 novembre à la Maison de Chateaubriand à Chatenay-Malabry.

Le Département des Hauts-de-Seine récompense depuis 1987, une œuvre de recherche historique ou d'histoire littéraire, une édition critique substantielle ou une fiction fondée sur des travaux historiques. Les ouvrages sélectionnés portent sur la période ou vécu Chateaubriand : de la fin du siècle des Lumières jusqu'au XIX^e siècle. Les ouvrages sélectionnés (au moment de la parution de *La Lettre bleue*) sont :

Michel De Jaeghere, *Les Derniers Jours : la Fin de l'empire romain d'Occident*, Belles-Lettres, 2015

Jean-Marie Le Gall, *L'Honneur perdu de François 1^{er} : Pavie, 1525*, Payot & Rivages, 2015

Edmond Dziembowski, *La Guerre de Sept ans*, Perrin, 2015

David Gaussen, *L'Invention de l'Histoire nationale en France (1789-1848)*, Editions Gaussen, 2015

Vincent Haeghele, *Murat : la solitude du cavalier*, Perrin, 2015

Bertrand Joly, *Histoire politique de l'affaire Dreyfus*, Fayard, novembre 2014

Eric Mension-Rigau, *Singulière Noblesse, l'héritage nobiliaire dans la France contemporaine*, Fayard, 2015

Le prix Chateaubriand 2014 avait été décerné à Hugues Daussy pour son ouvrage *Le Parti huguenot, Chronique d'une désillusion 1557-1572*, paru chez Droz. La remise du prix sera suivie d'une conférence donnée par le lauréat le 11 février 2016 à l'Institut de France à Paris. La réservation est obligatoire au 01 55 52 13 00.

Plus d'informations sur maison-de-chateaubriand.hauts-de-seine.fr

Les Hauts-de-Seine dans la Grande Guerre : partie 2

Deuxième partie de la rétrospective des Archives départementales à Nanterre.

Commencée le 2 novembre, l'exposition propose de nombreux documents originaux issus des fonds et collections des Archives : correspondance administrative relative aux usines de guerre, dossiers de construction des monuments aux morts, collection d'affiches administratives, etc. Ces documents sont complétés par des iconographies issues des collections de la Bibliothèque nationale de France (BNF), de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), de pièces issues des Archives nationales, des archives du ministère de la Défense, de la Manufacture de Sèvres et des services d'archives municipales des communes des Hauts-de-Seine (Boulogne-Billancourt, Levallois, Neuilly, Puteaux, Suresnes, Vanves et Ville-d'Avray). Des prêts de particuliers viennent également enrichir l'exposition qui s'achèvera en mai 2016.

En fin d'année 2015, une exposition sera proposée sur archives.hauts-de-seine.fr (le site internet des Archives & Patrimoine des Hauts-de-Seine) et également destinée au public scolaire. En 2016, un catalogue sur « Les Hauts-de-Seine dans la Grande Guerre » viendra clore le cycle d'expositions.

2 NOV. 2015 - 29 MAI 2016

les Hauts-de-Seine dans la Grande Guerre :

S'armer / Subir / Se souvenir

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES HAUTS-DE-SEINE

ENTRÉE LIBRE
lundi au vendredi de 9h à 17h

137, avenue Joliot-Curie 92000 Nanterre
Entrée piétons allée des Bizis

EXPOSITION SECONDE PARTIE

[/Archives.hautsdeseine.fr](http://archives.hautsdeseine.fr)

3 000

places, c'est la nouvelle capacité d'accueil du palais des sports Maurice-Thorez à Nanterre. Le club résident, la JSF Nanterre, joue en championnat de France de basket Pro A et en Eurocup. Le conseil départemental a alloué une subvention de 228 674€ à la commune de Nanterre pour financer ces travaux.



Future métropole, ce que veulent les citoyens



Les résultats de la consultation citoyenne « Mon Grand Paris », organisée avant l'été, ont été présentés, vendredi 9 octobre, aux élus du syndicat Paris Métropole.

Du 28 mai au 8 juillet, une vingtaine de débats avaient été organisés autour de cinq thématiques : la Métropole des habitants, la Métropole durable, innovante et entreprenante, mondiale et enfin, solidaire. Deux questions ouvertes étaient également posées aux citoyens : « Qu'attendez-vous de la future Métropole du Grand Paris ? » et « À contrario, que faudrait-il éviter ? ». Au total, près de 2 200 personnes ont participé à ces débats. Auxquelles se sont ajoutées près de 2 800 visites sur le site internet dédié. Plus de 1 700 contributions ont été enregistrées, cinq grandes priorités sont ressorties.

Les citoyens espèrent que la Métropole contribuera à un meilleur équilibre territorial des richesses et du développement, qu'elle facilitera les déplacements notamment de banlieue à banlieue grâce aux transports en commun, qu'elle améliorera les conditions de logement tout en évitant le sur-densification et en améliorant la qualité de vie, qu'elle développera l'économie et l'emploi mieux réparti sur le territoire. Et enfin, dernière priorité, qu'elle veillera à la protection de l'environnement et à la lutte contre la pollution. Le bilan de cette consultation est disponible sur www.parismetropole.fr

Biens communs, biens publics

C'est le thème des Entretiens Albert-Kahn qui se déroulent le 13 novembre, à la Maison Albert-Kahn à Boulogne.

Le succès du développement de biens communs numériques comme les logiciels libres, les encyclopédies ou les œuvres partagées sous licence Creative Commons par exemple, ont donné une nouvelle jeunesse aux biens communs.

Derrière les concepts de biens publics et de biens communs se tissent en fait plusieurs dimensions à la fois juridique, économique et politique. Quelles sont-elles ? Quels sont les avantages et limites d'une gouvernance des biens communs ? Peut-elle être une nouvelle voie pour préserver les biens communs de notre planète ? Quels sont les enseignements pour notre action à l'échelle départementale ? Ludovic Viévard, docteur en philosophie ; Philippe Aigrain, chercheur scientifique ; Violaine Hacker, docteur en droit public ; Emmanuelle Durandau, directrice au pôle Cadre de vie et Aménagement urbain du conseil départemental qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'Open Data départemental ; Frédérique David, chef du service Seine à la direction de l'Eau du Département tenteront d'apporter des réponses. eak.hauts-de-seine.fr

J'aime, je suis mécène

Jusque fin décembre, les particuliers comme les entreprises sont invités à participer à l'acquisition du portrait de Chateaubriand dans le cadre de la campagne d'appel aux dons « J'aime, je suis mécène ».

La Maison de Chateaubriand vient d'acquérir un tableau inédit d'Anne-Louis Girodet pour les collections du musée. Ce portrait de François-René de Chateaubriand, acquis pour 425 000 €, est un modèle, avant-projet préalable au célèbre portrait de Chateaubriand sur fond de paysage romain, qui se trouve au musée de Saint-Malo. L'huile sur toile (40,5 x 32,4 cm) devient ainsi la pièce maîtresse des collections de ce musée situé au cœur de l'ancien domaine de l'écrivain. L'œuvre est à voir à la Maison de Chateaubriand au 87 rue de Chateaubriand à Châtenay-Malabry. L'entrée de ce tableau dans les collections départementales est l'illustration de la politique d'enrichissement du patrimoine menée par les musées départementaux.

Toutes les explications pour devenir mécène sur jaimechateaubriand.fr



Mettez vos compétences au service de nos grands projets

Marchés publics

■ Travaux d'éclairage public sur la RD 75 au Plessis-Robinson

Objet : les travaux prévus dans le cadre du présent marché concernent la réalisation sur la totalité du chantier de 2 714 mètres de tranchées, de fourniture et pose de la câblerie et du matériel électrique nécessaire au fonctionnement de l'installation.

■ Réalisation d'une formation collective

Objet : l'entretien motivationnel à destination des professionnels de la Direction Insertion et des Actions Sociales du Département des Hauts-de-Seine. Cette formation vise à accompagner des professionnels dans la maîtrise d'une nouvelle technique d'entretien visant au changement de comportement de l'utilisateur.

■ Étude de faisabilité et de programmation d'un équipement aquatique

Objet : mission d'assistance générale au maître d'ouvrage portant sur les étapes techniques, administratives, juridiques et financières de la construction. Il s'agit d'opérer une étude de faisabilité pré-opérationnelle, puis de faire un programme organisationnel et technique, afin de mettre en place les bases du nouvel équipement aquatique d'Antony.

■ Réalisation de divers travaux sur plusieurs bâtiments du Haras de Jarly à Marnes-La-Coquette

Objet : ravalement avec traitement des colombages, remplacement de certaines menuiseries, réfection des toitures avec le traitement des charpentes et le remplacement des éléments abîmés, mise en place de systèmes anti-volatiles... La consultation prévoit six lots : maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie, peinture, plomberie et électricité.

Afin d'être informé régulièrement de nos offres, nous vous recommandons de créer votre compte sur notre plateforme marches-publics.hauts-de-seine.net et de programmer des alertes selon vos domaines d'activités.

Recrutements

■ Un chargé d'études Voirie

Au sein de la Direction de la Voirie, sous l'autorité du chef d'unité maîtrise d'œuvre, vous êtes chargé du suivi des travaux confiés à l'unité dans le cadre de la maîtrise d'œuvre des opérations de rénovation, de requalification et de sécurisation de la voirie.

Profil : de formation Bac ou Bac +2 en travaux publics / génie civil (BTS / IUT), vous avez des connaissances en génie civil (voirie), en infrastructures routières, en réglementation technique et normes d'exécution des projets (circulations douces, accessibilité, EP/SLT, assainissement...). Connaissance des marchés publics de travaux et de la comptabilité publique. Qualités relationnelles, rigueur et méthode requises.

Réf : HM.15.357 - Poste basé à Gennevilliers

■ Un juriste Commande Publique

Au sein de la Direction de la Commande publique, sous l'autorité du chef du service Qualité et Méthodes, vous êtes garant du respect de la réglementation et vous assurez un rôle de conseil juriste et d'assistance auprès des collaborateurs du service.

Profil : de formation niveau Bac +5 (autour d'une spécialisation droit public), vous maîtrisez finement la réglementation des marchés publics. Vous êtes reconnu pour votre esprit de synthèse et vos qualités d'analyse. Vous disposez de solides capacités rédactionnelles. Qualités relationnelles, rigueur et organisation requises.

Réf : HM.15.323 - Poste basé à Nanterre

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@cg92.fr ou par courrier : Monsieur le Président du conseil départemental - Hôtel du Département - Pôle Ressources Humaines, Modernisation et Logistique Service Emploi-Effectifs 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux - **Rédaction** : Virginie Rapin

Mise en page : Frédéric de Tarlé - **Crédits photos** : CD92 / Service Photo ou DR

Diffusion : Annie Poirier (comdiffusion@cg92.fr)

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : Juillet 2008 - ISSN : 2430-7009 - Imprimé sur papier recyclé

Vous souhaitez vous abonner gratuitement à La Lettre bleue, écrivez à Annie Poirier
Courriel : comdiffusion@cg92.fr
Tél. : 01 41 37 10 88

Suivez-nous

